

COMPTE RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 8 septembre 2012

L'Assemblée générale s'est tenue le 8 septembre 2012 dans les locaux de l'ISPED à Bordeaux. Un document écrit du rapport du Président et des comptes de la période est remis à chaque participant.

Présents : 41 adhérents présents ou représentés (cf liste d'émargement).

Le président, Thierry LIEVRE présente un rapport moral et d'activités :

VIE ASSOCIATIVE :

Le CA s'est réuni 5 fois les 5/12/11 - 22/2/2012-11/6/2012- et le 2/9/2012 le bureau 2 fois les 21/7/2012 et 27/8/2012. A noter la présence régulière de l'ensemble des administrateurs.

Il n'y a pas eu d'AG extraordinaire mais une réunion générale le 12 avril 2012 pour permettre aux adhérents d'exprimer leurs opinions, à charge au CA d'en prendre acte pour déterminer des améliorations sur le plan artistique et dans notre organisation, par une réflexion collective et un échange au cours de plusieurs rencontres avec la direction artistique.

Comme les autres années le fonctionnement de l'association s'est articulé autour de 5 commissions.

1. DIRECTION ARTISTIQUE :

Elle est confiée à Maria Luisa et Emmanuel. Du fait des conditions de leur départ il n'y a pas de rapport artistique, néanmoins un rappel des principales activités est retracé :

Concerts : Nous avons donné 7 concerts :

- au Collège Pessac salle Le Galet le 14 octobre 2011;
- à Andernos le 15 octobre 2011, avec le chœur Arianna; 1^{er} concert à la recette, réussi.
- à Bruges, salle Treulon, le 18 novembre 2011, pour le ROTARY, au profit du NEURODON;
- à l'Ermitage de Compostelle, pour la fête de la BEFANA italienne le 5 janvier;
- au Carre Des Jalles organisé par le ROTARY de St Médard en Jalles, le 17 février, au profit de la prévention des maladies cardiovasculaires;
- au Casino Barrière de Bordeaux Lac le 1 avril;
- en l'église Saint Augustin, à Bordeaux le 14 juin.

Répertoire : Nous avons joué cette saison :

- FAURE : Requiem opus 48 collaboration avec le chœur Arianna
- GRIEG : Peer Gynt : suite n°1
- LAHOZ concerto pour Harpe et orchestre
- MARCELLO : Concerto pour hautbois et cordes
- MONTEVERDI, Orfeo pour l'ensemble à vents
- VIVALDI : Concerto pour deux violoncelles et cordes
- PERGOLESE : Concerto pour flûte et cordes
- ELGAR : Pomp and Circumstance : Marche n°1
- ROSSINI : ouverture de l'Italienne à Alger, La Pie Voleuse pour l'ensemble à vents
- LISZT : concerto pour piano n°1
- SCHUBERT : symphonie n°8 "inachevée".

Le Président conclue en soulignant le fait que le calendrier des concerts et les changements de répertoire ont imposé un rythme un peu trop rapide. Ce rythme n'a pas permis un travail approfondi des différentes œuvres, d'autant que notre direction artistique était peu habituée au travail avec les musiciens amateurs, ce qui a quelque peu nuit selon certains à la qualité des concerts, au plaisir de certains, et à la progression de l'orchestre sur un plan technique.

2. GROUPE PARTENARIAT :

Ont été réalisés : des démarches pour s'inscrire dans un mécénat, un appel est en cours, a été établi un annuaire des RP de Molto Assai, de nombreuses démarches sont entreprise pour la recherche de salles de répétition ; une démarche de sollicitation de la DRDJS s'est avérée infructueuse.

A envisager : relance de la demande auprès de la DRDJS ; recherche de partenaires nouveaux type conférence concert pour un public ciblé : chef d'entreprise ...autres.

3. GROUPE COMMUNICATION :

Réalisations : la mise à jour du site Web, mise à jour de l'annuaire de Molto Assai, trombinoscope, création d'un compte Gmail et d'une page Facebook, création d'une nouvelle affiche utilisable pour nos différentes manifestations.

A envisager : campagne de recrutement des musiciens, une lettre d'information en interne, un dossier de presse, un livre d'or, une page des directeurs artistique et du Président à présenter sur le site (urgent), une maquette sonore et visuelle pour présenter aux partenaires.

4. GROUPE LOGISTIQUE :

Réalisations : Le groupe a pris en charge la gestion des invitations, qu'il s'agisse des invitations externes ou interne à l'orchestre, organisation de la billetterie avec Arianna ; création d'une fiche technique de l'orchestre.

Ce groupe doit se renforcer pour prendre en charge la gestion des partitions.

5. GROUPE GESTION :

Il a assuré : Dépôt des comptes au SIE (en cours), la gestion des salaires et cotisations sociales pour le directeur artistique, de l'assurance, la gestion des frais des musiciens supplémentaires, les comptes rendus des CA et réunions de bureau, la collecte des cotisations, la rédaction des contrats de concert, les relations avec la SACEM.

CONCLUSION :

Direction Artistique:

« La saison s'est terminée sur un constat de désaccord et la démission de Maria Luisa, et Emmanuel. Désaccord en matière de fonctionnement de notre association, de relations avec le CA et avec les adhérents, d'une part, et sur le plan du travail musical d'autre part.

Nous avons donc cherché une nouvelle direction artistique, sur la base d'un critère d'expérience avec des ensembles tels que le nôtre, et une approche orientée vers le travail de fond.

Nous avons eu la chance, mais était ce de la chance compte tenu de leur notoriété auprès de plusieurs d'entre nous, de trouver Bernard POULET, assisté de Jean Marie CURTO, que nous vous avons présentés par email récemment. Leur longue expérience et leur vision pour MOLTO ASSAI qu'ils vous présentent aujourd'hui nous ont convaincu.

Fonctionnement de l'association :

« Je suis particulièrement heureux de constater que les structures que sont le bureau et le conseil d'administration sont maintenant assez solides pour résoudre les difficultés et maintenir notre cohésion. J'en remercie en votre nom les membres, et remercie aussi ceux qui sans en faire partie, ont aussi fait valoir quand il le fallait, l'importance qu'ils fonctionnent selon nos statuts. Je tiens enfin notre réunion du 12 Avril comme un premier essai réussi de communication avec tous, et je crois que nous continuerons, même si tout va bien, cela nous aidera tout simplement à évoluer ensemble. »

Une nouvelle organisation est approuvée par l'assemblée Générale : la création d'un « Conseil d'orchestre » qui fonctionnerait avec des délégués élus des musiciens, représentants de la direction artistique et du CA, pour une meilleure communication sur le plan technique.

Le rapport du Président est adopté à l'unanimité des votants

RAPPORT FINANCIER :

La trésorière Aude PARRA, présente le rapport financier :

Le compte de résultat :

L'ensemble des dépenses s'élèvent à **8 518€** et les recettes à **9340€** soit un solde positif de **822€**.

On notera une nette augmentation du produit des cotisations / l'année précédente le produit des concerts lui reste stable.

Pour concrétiser la satisfaction de l'ensemble des vents/au travail réalisé avec Emmanuel, il a été décidé d'octroyer une prime exceptionnelle à Emmanuel, elle sera versée sous forme de cachet à l'association qui gère ses cachets (**1800€ brut**).

Aude PARRA a fait part de sa démission à la fois du Conseil d'administration et du poste de trésorière, Le Président la remercie de l'excellent travail qu'elle a effectué depuis 2009, permettant d'établir une situation claire de l'association.

Les comptes présentés sont adoptés à l'unanimité des votants

RENOUVELLEMENT au CONSEIL d'ADMINISTRATION :

Aude Parra (trésorière) démissionne. Conformément à nos statuts, 3 mandats des membres du conseil d'administration sont proposés au renouvellement : Thierry Lièvre (Président), Jeanne Capdepuuy (secrétaire) et Christophe Mulle (administrateur). Véronica Baird-Smith et Isabelle Binet proposent leur candidature.

L'Assemblée vote à l'unanimité des présents l'élection de Véronica et la réélection de Thierry, Jeanne et Christophe à un poste d'administrateur.

Enfin le Président remercie vivement les membres du conseil d'administration pour les différentes tâches accomplies, pour leur participation aux débats, et pour la convivialité de nos réunions.

Jeanne CAPDEPUY
Secrétaire

Thierry LIEVRE
Président.